CONSEIL MUNICIPAL
LES TROIS-MOUTIERS
Séance Publique du 23.09.2026 à 20 h 00

PROCÈS-VERBAL

Version 2 – Retire et remplace le précédent

Etaient présents : QUESNEL Francis, DELAFOND Virginie, POUPIN Marc, MOQUEREAU Dominique, BALLE Agnès, FRESNEAU Francis, MARSAULT Adrien, MARTEAU Delphine, MEUNIER Nelly, MOUSSION Laurent, OSTYN Sarah, SONNEVILLE-COUPE Bernard, BARDET Stéphane et GOURDEAU Evelyne.

Absents excusés :
DEPLECHIN Marie-Monique a donné pouvoir à QUESNEL F.

Mme Balle Agnès est nommée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 22.07.2026

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Conseil Municipal :

Décision 2026-45 :
Charte d'intégration au schéma de développement de la lecture publique en Loudunais - Modification
Le conseil municipal est favorable à la signature de l'engagement de niveau 3 et le règlement intérieur relatifs à la charte d'intégration au schéma de développement de la lecture publique en Loudunais. Approuvé à l'unanimité.

Décision 2026-46 :
Désherbage des collections de la médiathèque municipale intégrée au réseau des médiathèques du Pays Loudunais
Le Conseil municipal, autorise le déclassement des documents municipaux provenant de la médiathèque municipale et valide les modalités de la mise en œuvre de l'élimination et de la régulation des collections. Approuvé à l'unanimité.

Décision 2026-47 :
Location des salles – Nouveaux tarifs et nouvelles dispositions abrogeant la délibération 2024-58 du 09/10/2024
Rapporteur : Mr Dominique MOQUEREAU
Il est proposé de revoir les tarifs de location des salles communales, les conditions et les modalités de paiement afin de s'adapter aux moyens de paiement offert par la DGFIP.

	SALLE DE L'ÉTANG	FOYER GIGOT	SALLE CANTONALE	MAISON DU MEUNIER
TARIFS JOURNÉE (hors vendredi, samedi et dimanche)	75 €	90 €	225 €	Mise à disposition gratuite uniquement pour un vin d'honneur après sépulture (réservée aux habitants de la commune) A restituer propre
TARIFS WEEK-END	150 €	180 €	450 €	
PROFESSIONNELS DE LA RESTAURATION COMMUNE (pour 2 jours)	300 €	360 €	900 €	
PROFESSIONNELS DE LA RESTAURATION **HORS COMMUNE** (pour 2 jours)	400 €	600 €	1 300 €	
ASSOCIATIONS EX CANTON (la journée)			150 €	

VIN D'HONNEUR/RÉUNION (1 journée)	75 €	90 €	225 €
GARANTIES FINANCIERES			
INDEMNITÉ MÉNAGE	Selon le temps passé à hauteur de 50 €/heure		
INDEMNITÉ POUR DÉGRADATION	Selon le coût réel de remise en état ou remplacement du matériel		

Le conseil municipal valide les tarifs proposés ainsi que les conditions et modalités de paiement précisés dans les conventions de location. Approuvé à l'unanimité.

Décision 2026-48 :
Marché couvert - Location.
Le Conseil Municipal accepte de louer le marché couvert situé 2 Rue des Tonneliers à Mme Meunier Célina, Fleuriste AUX TROIS-BOUQUETS, au prix de 250 € par mois. Approuvé à l'unanimité.

Mme Agnès Balle quitte la salle.

Décision 2026-49 :
Marché couvert – Travaux
Mr le Maire informe du besoin de climatiser le bâtiment. Le conseil municipal acceptent la réalisation des travaux d'installation d'une climatisation au marché couvert et le devis de Pascal BALLE pour 6 157,72 € TTC. Approuvé par 11 voix Pour et 3 abstentions.

Mme Agnès Balle ré-intègre la séance.

Décision 2026-50 :
Restauration de l'église Saint Hilaire – Accord Cadre de maîtrise d'œuvre
Rapporteur : Mr Marc POUPIN
En vue d'engager une réflexion sur la rénovation de l'église, Monsieur le Maire relate la visite de l'AT86. Le Conseil municipal décide d'engager une réflexion sur la faisabilité de la restauration de l'église Saint Hilaire et autorise le Maire à signer la lettre d'engagement avec l'AT86 pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec accord-cadre pour la somme de 8 089 € TTC. Approuvé à l'unanimité.

Décision 2026-51 :
Restauration Bardage cantine scolaire
Rapporteur : Mr Marc POUPIN
Il est rappelé la dégradation du bardage extérieur du bâtiment de la cantine scolaire. Après présentation des différentes offres reçues, le Conseil municipal décide de retenir l'entreprise Charpente Thouarsaise pour la pose de Trespa pour un montant de 27 637, 13 € TTC + frais de préparation et étude chantier. Approuvé à l'unanimité.

Bâtiments/voirie divers :
Rapporteur : Mr Marc POUPIN
- Cloches église réparées
- Eclairage du stade : complément pilotage à distance pour 5998,80 € TTC
- 12/10/2026 : Démarrage des travaux de voirie 2026

Décision 2026-52 :
Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation
Le Conseil municipal décide d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH) à compter du 01/01/2027. Approuvé à l'unanimité.

Décision 2026-53 :
GRDF – Redevance d'occupation du domaine public
Le Conseil Municipal, accepte le versement des redevances d'occupation du domaine public chaque année de la part de GRDF. Approuvé à l'unanimité.

Décision 2026-54 :

SOREGIES – Redevance ombrières de parking STADE et GUE STE MARIE

Le Conseil Municipal accepte le versement chaque année des redevances relatives à l'occupation des ombrières de parking de la part de SOREGIES. Approuvé à l'unanimité.

Décision 2026-55 :

Budget principal - Décision modificative budgétaire n°2

Le Conseil Municipal accepte les mouvements de crédits suivants, approuvés à l'unanimité :

INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
D – 2131 Opération 279	- 33 000 €	
D - 1641	+ 33 000 €	
FONCTIONNEMENT		
D – 615221	- 3 500 €	
D – 66111	+ 3 500 €	

Décision 2026-56 :

Suppression d'emplois et mise à jour du Tableau des effectifs

Le Conseil Municipal approuve la suppression des emplois permanents suivants :

- Secrétaire générale de mairie à raison de 21/35ème de catégorie B, au grade de Rédacteur Principale 1ère classe relevant du cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux.
- Agent d'entretien à raison de 21/35ème au grade d'Adjoint technique territorial principal 1ère classe relevant du cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux.

Il approuve le nouveau tableau des effectifs de la collectivité à compter du 1er octobre 2026. Approuvé à l'unanimité.

Décision 2026-57 :

USTM – Demande de subvention.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 150 € pour l'année 2026. Approuvé à l'unanimité.

Informations et questions diverses

- Feu d'artifice tiré en décembre
- Bilan du Cinéma plein air
- Bilan de la rentrée des classes
- Réparation boucle de détection du feu tricolore Route de Thouars réalisée
- Coupe des nénuphars à l'étang réalisée
- Travaux cimetière réalisés
- Tablette affichage municipal mairie en cours d'installation, mise en service en octobre
- A venir : convention d'utilisation des bureaux du foyer gigot pour accueillir des infirmières pendant les travaux à la maison médicale
- Moulin : L'UCCA accepte de le faire tourner dans le cadre de leurs manifestations
- Effectif de l'école à la rentrée 2026 : 109 enfants
- Mutuelle santé communale
- Maison sinistrée de Vaon
- Jardin logement ancienne trésorerie
- Agenda 2027

Séance levée à 21h30

Le Maire

MAIRIE DES TROIS-MOUTIERS 86120

Le Secrétaire